

fonctionnaient dans les Territoires du Nord-Ouest et le nord du Québec. Huit autres groupes étaient au stade de formation.

Les ventes globales de ces coopératives dépassent aujourd'hui un million de dollars et quelques-unes d'entre elles ont atteint le niveau de \$100,000. Bien que les coopératives de l'Arctique dépendent fortement des capitaux extérieurs pour leurs débuts, la valeur de l'actif détenu par les membres dépasse actuellement d'environ \$300,000 les créances à recouvrer.

La répercussion sociale qu'ont eue ces coopératives en aidant les gens à reconnaître plus complètement l'importance de leur rôle dans leurs propres affaires a été au moins aussi significative que les avantages économiques obtenus.

En plus du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, les Gouvernements de la province de Québec et des Territoires du Nord-Ouest fournissent maintenant de l'aide à certains mouvements coopératifs du nord du Québec et des Territoires, respectivement. L'Union coopérative du Canada et le Conseil de la Coopération du Québec participent aussi au mouvement coopératif dans le Nord.